

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 05

Administration d'accueil : Ministère des Armées - Direction Générale de la Sécurité Extérieure	Catégorie : C
Corps : Surveillants	Indice sommital du corps : IM 500
Grade ou classe : Surveillant principal	Indice maximum de recrutement : IM 409

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Surveillants.

Critères de sélection / Compétences recherchées :

- Aptitude à travailler en équipe ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Conscience professionnelle ;
- Disponibilité et discrétion ;
- Sens des responsabilités ;
- Sens de l'accueil et du relationnel ;
- Esprit d'initiative et de réactivité ;
- Sens de l'organisation.

Formation et stages :

Assurés en interne ou formations extérieures.

Affectation :

- Durée moyenne d'affectation souhaitée pour le poste offert : **3 ans.**
- Lieu : Ile de France.

Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.

Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.

Dates de :

- **Mise à disposition : 01/09/2021**
- **Détachement : 01/11/2021**

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Photocopie couleur recto-verso de la carte d'identité nationale.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Sa mission consiste à protéger un site et des matériels sensibles, à exécuter des consignes de sécurité et à participer à toute mission concernant les biens et les personnes que lui confierait le directeur général :

- Effectue la surveillance et la protection préventive, en poste fixe ou en déambulation, des infrastructures ;
- Intervient lors d'un incident ou d'un dysfonctionnement ;
- Autorise l'accès des sites ou des installations aux seules personnes habilitées et autorisées ;
- Soutient les équipes spécialisées d'intervention en cas d'accident ou d'incidents ;
- Peut exploiter le fonctionnement des équipements techniques et des dispositifs de sécurité ;
- Peut dispenser des formations.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Surveillant principal de 1 ^{ère} classe	10 ^{ème}	593	500	Indice sommital du corps : IM 500
	9 ^{ème}	563	477	
	8 ^{ème}	536	457	
	7 ^{ème}	514	442	
	6 ^{ème}	499	430	
	5 ^{ème}	485	420	
	4 ^{ème}	465	407	
	3 ^{ème}	450	395	
	2 ^{ème}	437	385	
	1 ^{er}	424	377	
Surveillant principal de 2 ^{ème} classe	12 ^{ème}	521	447	
	11 ^{ème}	510	439	
	10 ^{ème}	500	431	
	9 ^{ème}	484	419	
	8 ^{ème}	465	407	
	7 ^{ème}	446	392	
	6 ^{ème}	431	381	
	5 ^{ème}	420	373	
	4 ^{ème}	404	365	
	3 ^{ème}	400	363	
	2 ^{ème}	397	361	
	1 ^{er}	394	359	
Surveillant	12 ^{ème}	468	409	Indice maximum de recrutement : IM 409
	11 ^{ème}	456	399	
	10 ^{ème}	443	390	
	9 ^{ème}	431	381	
	8 ^{ème}	422	375	
	7 ^{ème}	413	369	
	6 ^{ème}	402	364	
	5 ^{ème}	398	362	
	4 ^{ème}	396	360	
	3 ^{ème}	394	359	
	2 ^{ème}	393	358	
	1 ^{er}	390	357	